

## REVISITER LE PROJET ASSOCIATIF ET LA GOUVERNANCE

### REMARQUES GENERALES SUR LE PROJET DE REFORMULATION DU PROJET ASSOCIATIF

#### COLLECTIF

Le terme est comparé à Réseau et à Union Locale :

- ▲ Réseau : sentiment d'appartenance, mais libre et davantage pour utiliser les ressources.
- ▲ Collectif : en apparence plus ouvert, ou l'on choisit de venir pour agir (donner/recevoir/faire ensemble)
- ▲ Union locale : spécifie un mode d'organisation sans qualifier la dynamique réelle.

→ Les participants maintiennent que le CAPEE est un Collectif.

#### TERRITOIRE

Le territoire du CAPEE est à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de **Grand Poitiers**. Avec la réforme territoriale, il évoluera à l'échelle de la **Communauté Urbaine**.

Des actions, des projets peuvent être menés à l'échelle départementale avec les SIAE et autres acteurs solidaires de la Vienne, s'ils sont d'accord et si cela a du sens. Il est possible que des acteurs solidaires de la future CdU ne souhaitent pas adhérer au CAPEE et rester isolés ; ce n'est pas un problème et ils pourront participer aux actions qu'ils souhaiteront.

Ce n'est pas aux partenaires institutionnels de décider du périmètre du CAPEE. L'agrandissement du territoire risque de générer de **nouvelles concurrences** entre certains adhérents. Le CAPEE aura à faciliter la rencontre entre ces acteurs, pour anticiper ces risques de concurrence et les transformer autant que possible en opportunité de nouvelles coopérations.

#### LE CAPEE FAIT-IL QUELQUE CHOSE ?

L'action de base est réalisée par les membres du CAPEE. L'action du CAPEE est de faciliter (ressources, débat, expérimentation, valorisation...). Ce n'est **pas forcément visible, mais essentiel à la réussite du projet de chacun et pour poser des actes de changements durables à l'échelle de l'agglomération**. Le CAPEE valorise et crédibilise les actions de chacun de ses membres. Le CAPEE est bien (re)connu dans son réseau, son microcosme, mais insuffisamment auprès d'autres acteurs (entreprises...)

#### SE CONNAITRE ET SE FORMER ENTRE STRUCTURES ADHERENTES

Janvier : formation des dirigeants des SIAE pour mieux se connaître entre nous et améliorer le chaînage de parcours. Formation des administrateurs y compris hors présidents, pour les mettre en réseau, notamment dans la dynamique du lien social : Les bénévoles du lien social sont directement très impliqués dans le quotidien. Soutenir les dirigeants pour respecter le cadre réglementaire et pour faciliter leur fonction ambassadeur.

#### OBSERVATOIRE

Le CAPEE a besoin de se doter d'un **Observatoire interne**, qui valorise l'analyse et l'expertise de ses membres au sujet de la réalité des précarités. Ce n'est pas au CAPEE de réaliser un observatoire de la précarité à l'échelle de l'Agglomération. Mais il serait souhaitable que les institutionnels le produisent, par exemple à l'occasion de la création de la CdU : avoir une connaissance fine du nouveau territoire.

Un observatoire peut être un **support éducatif de connaissance pour aider à créer des politiques publiques**. En même temps, un observatoire peut être confrontant : il montre une réalité et des besoins qu'on n'a pas forcément envie de voir.

Le CAPEE n'a pas les moyens humains en interne pour réaliser cet observatoire, même si chacun de ses membres a des données importantes. De plus, il n'est pas judicieux que ce soit le CAPEE qui fasse ce travail en interne (crédibilité « juge et partie »). Cela pourrait intéresser un étudiant en géographie ou sciences humaines. Ça rapprocherait le CAPEE et ses membres du **milieu universitaire** et de l'expertise distanciée. M Royoux aurait manifesté son intérêt pour un tel projet.

#### EXPERIMENTER

Dans un contexte plus tendu qu'à la création du CAPEE, l'expérimentation peut paraître moins visible. Pour autant, elle existe, comme **PEP'S Emploi**. Le CAPEE et ses membres sont porteurs de **nombreuses autres expérimentations et innovations, dont personne ne prend la mesure, pressé par le quotidien**, et estimant les évolutions et améliorations apportées chaque jour comme « naturelles ».

- Analyser les pratiques, s'interroger sur leur caractère innovant dans la finalité et dans la manière de les mettre en œuvre
- Valoriser l'innovation sociale et méthodologique en interne, comme un patrimoine commun.
- Les valoriser à l'extérieur en étant vigilant à ce que ce soit bien l'expérimentation / l'innovation qui soit mise en avant et non une Nième stigmatisation de personnes en précarité.
- Cite Lab : les personnes qui ont besoin d'une aide ont des problèmes de mobilité physique, culturelle, sociologique... L'enjeu est de créer de la proximité, avec des antennes relais.
- Enrichir et présenter autrement notre offre de service pour élargir les publics bénéficiaires.

#### INTERPELLER

Le CAPEE est reconnu par les décideurs politiques à l'échelle de l'Agglomération. Mais il a du mal à interpeller les décideurs (surtout lorsqu'il formule des remarques qui ne conviennent pas). Au-delà d'interpeller, le CAPEE pourrait être légitime pour proposer des démarches innovantes, en s'appuyant sur les expérimentations de ses membres afin de les modéliser. Comment se

positionner « en opposition » sur un sujet avec la collectivité ? Avec quels risques pour le CAPEE en tant que tel et / ou pour ses membres ?

→ Importance de co-construire collectivement en amont un argumentaire, définir la stratégie... pour que le CAPEE se situe bien en porte-parole de ses membres, pour garder la cohésion interne et créer du rapport de force si nécessaire.

**NEGOCIER** au niveau de l'Agglo

Chaque structure négocie en direct en fonction de sa convention, au sein d'un Comité de Pilotage. Le CAPEE négocie sur une problématique plus globale.

## LE PROJET DU CAPEE

### QUOI ?

Le C.A.P.E.E, Collectif des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide, a pour but de **promouvoir et consolider toutes initiatives permettant l'emploi ou toutes activités intégratives.**

C'est un collectif de plus de **35 associations et entreprises solidaires d'insertion et d'entraide** de Grand Poitiers. Ces structures agissent directement auprès d'habitants, qui rencontrent des besoins matériels (travail, alimentation...) relationnels (rompre l'isolement, culture...) ou de mise en œuvre de projet (notamment création d'entreprises).

Dans une culture de « convivialité productive », ces acteurs :

- se renforcent par les échanges d'expertises, d'informations, d'expériences, et par des actions de formations mutualisées.
- coopèrent dans des montages de projets, des recherches de financements, des paroles portées devant les partenaires, notamment politiques.

Ce Collectif est un **pôle de ressources, de réflexions, d'échanges et d'expérimentation**, qui facilite le projet de ses membres envers leurs usagers. C'est un **interlocuteur** essentiel auprès des partenaires institutionnels et une force de proposition dans ses domaines de compétences.

Le C.A.P.E.E. se concentre autour de **3 secteurs prioritaires** :

- l'emploi, l'insertion et la mobilité
- la création et la reprise d'entreprises
- le lien social, notamment à travers un réseau d'épicerie solidaires.

### POURQUOI ?

Les membres du CAPEE veulent transformer la société, là où ils vivent, pour qu'elle soit plus inclusive, à commencer pour les personnes qui se retrouvent en fragilité.

Ils permettent aux personnes qui se retrouvent en situation de fragilité, de construire un parcours intéressant, en bénéficiant d'un maximum d'outils de soutien. Ces personnes, en précarité à un moment donné, sont aussi des ressources utiles à la société. Ils démontrent qu'il est possible de développer une économie solidaire et citoyenne, qui respecte chaque personne.

### POUR QUI ?

L'action du CAPEE s'adresse :

- à ses membres : associations et entreprises solidaires actrices sur le territoire.
- aux porteurs de projets d'entreprises
- aux responsables socio-économiques et politiques du bassin de vie.

### COMMENT ?

**Le CAPEE fédérer les structures et les initiatives :**

- Animer la réflexion sur le territoire, à partir d'un lieu ressources, d'une veille, d'un observatoire et d'analyses.
- Soutenir et animer le réseau des professionnels et des dirigeants bénévoles, par des expérimentations thématiques et transversales et des formations.
- Mutualiser des moyens et des ressources matérielles et intellectuels.
- Valoriser les innovations des membres auprès de partenaires et du grand public
- Interpeller les décideurs et être force de proposition pour faire évoluer les politiques publiques dans les manières d'aborder les questions d'insertion et d'emploi sur la Communauté Urbaine de Grand Poitiers.

### DES VALEURS PARTAGEES

**Sens de l'autre** : Respect, entraide, confiance réciproque

**Solidarité** : Ecoute, entraide, non jugement, relais vers d'autres acteurs, accompagner l'expression de la citoyenneté

**Utopie** : S'indigner et rebondir, être en veille et expérimenter

**Créativité** : Imagination, initiatives, alternatives

**Engagement** : Adhérer au projet collectif et se donner la capacité d'agir individuellement et collectivement.

**Education populaire** : Apprendre les uns des autres, par l'expérimentation

**Mutualisation** : Partage collégial, expertise, expérience, co-construire évoluer ensemble

**Economie Sociale et Solidaire** : Primauté de la personne, non-enrichissement économique individuel, fonctionnement démocratique.